

Serge Borg
Directeur du CLA et des relations internationales de l'UFC
Evelyne Bérard
Présidente du collège des enseignants-chercheurs du CLA
serge.borg@univ-fcomte.fr, evelyne.berard@univ-fcomte.fr



S'interroger sur les enjeux politiques, ainsi que sur les implications didactiques, culturelles et institutionnelles engendrées par la mobilité étudiante internationale revêt une importance de tout premier plan, à l'heure où l'attractivité des élites et la multiplication des programmes d'échanges s'accroissent. Six ans après le fameux rapport d'Elie Cohen intitulé : « Un plan d'action pour améliorer l'accueil des étudiants étrangers en France : diagnostic et propositions » (2001), il n'était pas illégitime de faire le point sur les nouveaux dispositifs mis en place par différentes entités, : l'agence Campus France mais aussi, la direction des relations européennes, internationales et pour la coopération (DREIC) du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), le ministère des affaires étrangères et européennes (MAEE) et notamment, le bureau des CEF (Centres pour les études en France), le centre national des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS) pour ne citer que quelques organismes français, invités à l'ouverture de ce colloque.

Mais notre démarche ne se voulait pas exclusive à l'hexagone. En effet, nous avons jugé bon d'élargir le champ de la réflexion à l'espace universitaire francophone afin de renforcer les liens historiques, culturels et linguistiques qui nous unissent et surtout pour confronter nos expériences respectives en matière de dispositif d'accueil, d'offre de formation et de certification. Espace en constitution, mais aussi de compétition les échanges furent riches et féconds, à la lumière des réalités universitaires d'Europe, du Maghreb et d'Afrique mais aussi à travers les acteurs de la coopération multilatérale tels que l'organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'agence universitaire de la Francophonie (AUF), ou encore la fédération internationale des professeurs de français (FIPF). Que tous les représentants de ces institutions soient ici chaleureusement remerciés d'avoir non seulement accepté de participer à nos travaux, mais également de nous avoir permis d'élargir nos horizons professionnels.

C'est en ces termes que le Président de l'université de Franche-Comté, le Professeur Claude Condé, a ouvert ce temps fort de l'ADCUEFE à Besançon, siège de notre groupement professionnel mais également université-phare dans la recherche en sciences du langage, en didactique des langues qui, grâce à son centre de linguistique appliquée (CLA) exerce depuis bientôt un demi-siècle, une influence scientifique internationalement reconnue au sein des instances

de la Francophonie mais aussi de l'espace francophone et qui accueille, chaque année, 5000 étudiants des quatre coins du monde, en formation intensive ou dans le cadre d'une propédeutique pour poursuivre des études dans l'enseignement supérieur.

C'est également à Besançon qu'une articulation judicieuse a été mise en place (2007), pour optimiser l'accueil et le suivi des étudiants étrangers par la création d'un pôle qui conjugue l'action du CLA avec celle de ce que nous avons rebaptisé la : « Délégation générale aux relations internationales et à la Francophonie ». C'est dire combien la fibre francophone occupe une place importante dans notre plan quadriennal et dans notre stratégie de développement, et comme l'a souligné fort justement notre président, « penser francophone » et pas simplement français, est une démarche consubstantielle à notre devenir.

Les articles que nous publions dans ce deuxième numéro de la revue *Terres de FLE* ont été rigoureusement sélectionnés sur la pertinence de leurs réflexions et de leurs analyses autour des quatre pôles précis qui se sont dégagés dans les débats ayant animé notre colloque.

En premier lieu, il s'agira de traiter des concepts, des outils et des expériences de terrain pour la mise en place d'une méthodologie du français à visée professionnelle et universitaire. Axe incontournable pour l'intégration des étudiants non-francophones dans nos différentes filières, il propose des pistes de travail aussi bien linguistiques que méthodologiques, ainsi qu'une analyse des supports variés allant de l'enseignement en présentiel jusqu'au numérique tutoré et à distance.

Dans un second temps, nous analyserons les politiques linguistiques et éducatives, à l'œuvre dans quelques universités des pays de l'espace francophone : Algérie, Belgique, Caméroun, ... afin de mettre en place une approche comparative des dispositifs d'accueil et de suivi des étudiants non-francophones. Elargir et enrichir nos horizons professionnels par l'échanges de bonnes pratiques était aussi un objectif majeur de ce colloque.

Le troisième aspect dont il a été fortement question et qui n'aura pas peu alimenté les débats, traite en profondeur les approches à la fois disciplinaire et statutaire des centres universitaires de langues avec la problématique épistémologique des sciences du langage et de la didactique des langues mais aussi la place institutionnelle de ces centres au sein de l'Alma Mater.

Le quatrième facteur est plus que jamais d'actualité avec la mise en place récente (2007), en France, d'une démarche qualité pour les centres de français langue étrangère. Notre groupement professionnel ayant massivement adhéré à ce dispositif géré par une commission interministérielle, les « cotutelles » (Ministères des affaires étrangères, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la culture et de la communication) pour que ses centres obtiennent le label « Qualité Français Langue Etrangère », il convenait de débattre sur la pertinence de cette démarche qualité, ses forces et ses faiblesses ainsi que son aptitude à s'exporter en dehors de l'hexagone.

Pour ne rien conclure, car la mobilité étudiante est une réalité en perpétuel mouvement, nous centrerons nos observations sur ce que nous nommons volontiers les « sigles du temps », lesquels attestent tout en les traduisant, les mutations profondes qui s'opèrent actuellement au sein de nos différents dispositifs éducatifs.

Une nouvelle ère de mobilité est née dans l'espace universitaire francophone et il nous incombait de commencer à la décrire. C'est la modeste ambition de ces actes de notre colloque qui, loin de faire le tour de la question, se propose néanmoins de la parcourir sur les bouillonnantes et prometteuses *Terres de FLE*.